



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, le 30 septembre 2026, à 16 h 30.

Étaient présents : **Jacinthe Girard, mairesse suppléante**

Ian Bruneau, conseiller au siège no. 2

Guy Brisebois, conseiller au siège no. 3

Jean-Philippe Soucy, conseiller au siège no. 4

Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5

Étaient absents : Marie-Ève Godbout, mairesse

Allen Cormier, conseiller au siège no. 6

Étaient aussi présents : Yves Roy, directeur général et greffier

Danny Lavoie, trésorière

01. OUVERTURE

Tous formant quorum sous la présidence de madame Jacinthe Girard, mairesse suppléante, la séance est ouverte à 16 h 31.

02. ORDRE DU JOUR

RÉS.18.09.26

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Une déclaration de dispense de lecture de l'ordre du jour est donnée.

Tous les membres du Conseil municipal déclarent avoir reçu et pris connaissance de l'ordre du jour. Une copie de celui-ci est également mise à la disposition du public avant le début de la séance.

Il est proposé par **JRAN-PHILIPPE SOUCY** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté en y modifiant une partie du texte suivant au *Point 03.2*:

03.2 Dossier surpresseur – Autorisation de paiement – Allen Entrepreneur Général Inc. – Travaux du surpresseur – Factures no. 001 du 31 juillet 2024 (704 945.12 \$), no. 002 du 30 novembre 2024 (278 379.21 \$) et no. 003 du 31 janvier 2025 (199 154.03 \$), *à soustraire le paiement partiel de 300 000. \$ effectué le 07 avril 2026, pour un solde total de 882 478.36 \$ taxes incluses.*

ADOPTÉE

03. ADMINISTRATION

RÉS.19.09.26

DEMANDE D'ÉMISSION D'UN FINANCEMENT TEMPORAIRE À LA CAISSE POPULAIRE DE LA HAUTE-GASPÉSIE, AU MONTANT DE « UN MILLION QUARANTE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS (1 040 495. \$) », DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ 2019-2024

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et unanimement résolu :

- De **DEMANDER** à la Caisse populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie **l'émission d'un financement temporaire**, au montant de « un million quarante mille quatre cent quatre-vingt-quinze dollars (1 040 495. \$) », dans le cadre du Programme TECQ 2019-2024;

- D’AUTORISER mesdames **Marie-Ève Godbout et Danny Lavoie**, respectivement mairesse et trésorière de la Ville de Cap-Chat, à signer le contrat d’emprunt temporaire et tout autre document nécessaire aux fins des présentes.

ADOPTÉE

RÉS.20.09.26

DOSSIER SURPRESSEUR – AUTORISATION DE PAIEMENT – ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC. – TRAVAUX DU SURPRESSEUR – FACTURES NO. 001 DU 31 JUILLET 2024 (704 945.12 \$), NO. 002 DU 30 NOVEMBRE 2024 (278 379.21 \$) ET NO. 003 DU 31 JANVIER 2025 (199 154.03 \$), À SOUSTRAIRE LE PAIEMENT PARTIEL DE 300 000. \$ EFFECTUÉ LE 07 AVRIL 2026, POUR UN SOLDE TOTAL DE 882 478.36 \$ TAXES INCLUSES

Il est proposé par **IAN BRUNEAU** et unanimement résolu :

- D’AUTORISER le paiement à « Allen Entrepreneur Général Inc. », la somme de 882 478.36 \$, en règlement des factures décrites en en-tête de la présente résolution, soient les **factures no. 001 du 31 juillet 2024 (704 945.12 \$), no. 002 du 30 novembre 2024 (278 379.21 \$) et no. 003 du 31 janvier 2025 (199 154.03 \$)**, à soustraire le paiement partiel de 300 000. \$ effectué le 07 avril 2026, pour un solde total de 882 478.36 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

04. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen assiste à l’assemblée.

05. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

L’ordre du jour étant épuisé, il est 16 h 44 et il est proposé par **GUY BRISEBOIS** que l’assemblée soit et est levée.

JACINTHE GIRARD
MAIRESSE SUPPLÉANTE

YVES ROY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER